

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AVL

6 JUIN 2026

Personnes présentes : DUMAS Patrick ; FRAY Christian ; LOUAT Christine ; VILLEMAGNE Manon ; FRAY Véronique ; M .DAGNAUD (expert-comptable) ; DUMAS Michèle ; BONY Pauline ; DELAGE Alexandra ; MOLLON Fabienne.

M. BARNIER : Conseiller Départemental

M. BONNEFOY : Maire de La Ricamarie

Famille VAN DERHEIDJE

Personnes excusées :

Mme BONNEL : Députée

Mme CHAIX : Vice-présidente déléguée au handicap - Région AURA

M. FANGET Georges : Administrateur

Personnes excusées ayant donné pouvoir :

DELORME Alain donne pouvoir à LOUAT Christine

DELORME Thérèse donne pouvoir à LOUAT Christine

M. Christian FRAY, Président, ouvre cette assemblée générale en remerciant tous les membres présents, les familles, les élus.

Il remercie particulièrement le Maire de la Ricamarie pour sa présence, pour la mise à disposition des locaux pour cette AG et pour leur présence chaque année.

Sont désignés assesseurs : FRAY Véronique et DUMAS Michèle.

Avant de passer aux divers rapports le président met au vote le compte rendu de l'AG du 14 juin 2025 : celui-ci est adopté à l'unanimité.

En introduction Christian.FRAY informe qu'il a été élu Président d'AVL en juin 2025 : il rappelle que lorsque Pauline Messana a quitté la présidence d'AVL, personne ne s'est présenté à ce poste spontanément. Aussi un contrat moral avait été passé entre différents administrateurs afin d'assurer d'une part la Présidence pendant un certain nombre d'années

et d'autre part afin de constituer un pôle solide de collaboration au sein du Conseil d'Administration. Il y a d'abord Patrick Dumas qui a assuré la Présidence pendant trois ans, puis Christine Louat a pris le relais durant cinq ans et depuis l'an dernier c'est Christian Fray qui assure cette présidence. Il est essentiel que nous assurions la relève en accueillant de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration. Et cette année il y a deux nouvelles candidates aux postes d'administrateurs vacants depuis deux ans. Christian Fray s'en félicite et les félicite. Il s'agit de Mmes Mollon Fabienne et Rigot-Vachar Anne-Pascale.

Christian Fray pointe que l'année 2025 a ressemblé à 2024, et a été une bonne année d'un point de vue général, et en particulier pour les vacanciers, même si nous n'avons pas atteint l'équilibre financier que nous visions. Afin de libérer plus tôt, M. Dagnaud, expert-comptable, Christian. Fray passe la parole à Patrick Dumas, trésorier.

Effectivement nous affichons fin 2025 un déficit de 10 485 euros. Ceci représente 1% du budget d'AVL. Nous sommes très proche de l'équilibre, mais nous n'y sommes pas. La plupart des dépenses sont maîtrisées. Cette situation est essentiellement due à des séjours de vacances incomplets, à l'annulation de cinq séjours sur l'été 2025 et à l'augmentation des salaires des animateurs et un nombre important d'heures supplémentaires. (Voir Comptes Annuels).

M. Barnier demande quels diplômes sont requis pour être animateurs de séjours adaptés ? La réglementation n'impose aucun diplôme pour accompagner des adultes en situation de handicap (pour les enfants il est nécessaire d'avoir le BAFA au minimum). Cependant, dans chaque séjour il y a au moins un animateur en possession du PSC1 (Premiers secours) et bien entendu le permis de conduire pour la plupart des animateurs. Il est rappelé qu'AVL propose une journée de sensibilisation aux animateurs (2 Dimanches de juin) et une journée de préparation des séjours (2 samedis de juin).

Christian Fray pointe que l'état financier d'AVL est inquiétant. La priorité de l'association est de « remonter » le résultat financier. Des actions sont en cours dans ce sens :

- Rencontres des établissements des associations pour améliorer le taux de remplissage des séjours.
- Des séjours personnalisés en cours de promotion.
- Réduction des frais de location des véhicules : des pistes sont en cours d'exploitation.
- Recherche de Mécénat.
- Des animateurs bénévoles

Mais avec la vigilance de ne pas augmenter le coût des séjours : les vacanciers ne pourraient plus partir.

M. Barnier sera attentif à la récente demande d'aide faite au Conseil Départemental : cela ne peut concerner que des investissements. Il gardera une bienveillance sur notre Association.

M. Barnier explique que le budget du Département est très limité et en diminution d'année en année. Il y a une inégalité entre les Départements : il y a donc des Départements plus « riches » que La Loire : peut-être voir avec ces Départements ? Il est à noter que nous accueillons de nombreux vacanciers du Rhône... A approfondir.

Il nous suggère aussi de voir avec des grandes firmes comme EDF, Véolia qui remplacent régulièrement leurs véhicules... A ce sujet , Christian Fray explique que La Région finance l'achat de véhicules pour des clubs de sport. Ces véhicules sont inutilisés durant l'été et une convention peut être passée avec un club pour la mise à disposition de leur véhicule : ceci pourrait nous faire économiser sur la locations de véhicules. Nous essayons de contacter des clubs de sport.

M. Barnier nous quitte à 11h et Christian Fray le remercie chaleureusement au nom de l'association et des vacanciers.

M. Bonnefoy, Maire de La Ricamarie exprime son inquiétude quant aux finances qui diminuent de partout (Départements, Territoires..) et pour tout, face à des besoins grandissants de toutes parts.

Il nous informe que la Société Autonome va installer une antenne à la Ricamarie : elle loue des véhicules adaptés avec ou sans chauffeur. Nous connaissons cette société et travaillons parfois avec elle : elle sera plus proche d'AVL.

Suite à ces discussions fort intéressantes :

Le Rapport Financier est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Le CA propose de mettre le Résultat d'Exploitation en report à nouveau : délibération adoptée à l'unanimité.

Le CA propose de supprimer la ligne « Report à nouveau », inutile depuis le départ du SAVS de l'association, et d'affecter le Résultat d'Exploitation directement sur la ligne « Autre Réserve » : délibération adoptée à l'unanimité.

Christian Fray déroule et commente le rapport d'activités 2025 (cf le rapport d'activités 2025).

Le Rapport d'Activités 2025 est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Les Orientations pour 2026 tournent essentiellement autour d'un retour à l'équilibre financier à l'aide de plusieurs actions évoquées précédemment.

Élections de Administrateurs :

Membres sortants : DELORME Alain qui se représente

LOUAT Christine qui se représente.

Nouvelles candidatures (rappel : 2 postes d'administrateurs sont vacants) :

MOLLON Fabienne

RIGOT-VACHAR Anne-Pascale

Résultats du vote : 12 inscrits

12 votants

12 voix à chacun des candidats.

Christian Fray félicite les nouveaux élus, remercie l'assemblée de sa participation et propose de partager le verre de l'amitié.